



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 22 février 2018

Intervention de Jeanne BEAULIER

Rapport N° 18.01.03. Mobilisation de la Région Centre-Val de Loire pour l'emploi (Intervention Générale)

Monsieur le Président, mes chers collègues,

L'un des principaux écueils de ce rapport est la référence quasi-systématique aux « Cordées du Territoire ».

Dans ce seul document de 16 pages, elles sont citées 10 fois et 3 pages d'Annexe lui sont consacrées.

Nous avons certes salué cette initiative mais l'impression générale, dans ce rapport, est que la politique régionale en matière de formation professionnelle et de mobilisation pour l'emploi est basée, issue et déduite de ces dites « Cordées ».

Les solutions élaborées à partir de ce rapport ne pourront donner de résultats probants du fait du biais d'échantillonnage des participants.

Nous sommes ici dans une élaboration de politique régionale qui en réalité est un mix entre la méthode Montessori et une pseudo « Démocratie Participative ».

Aux questions « Qui sont les participants aux Cordées du Territoire ? » et « Quels types d'entreprises se sont déplacées ? », la réponse est donnée dans la presse locale (l'Echo Républicain).

Dans le cas du de Chartres qui a lancé Les « Cordées du territoire pour l'emploi », il s'agissait d'élus locaux, de responsables de pôle emploi, de la Mission locale, de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre de métiers et de l'artisanat, du groupement d'employeurs, de la Chambre d'agriculture et d'es agences d'intérim. »

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Les demandeurs d'emplois et les dirigeants de TPE/PME qui composent l'essentiel du tissu économique ne sont-ils pas assez nombreux en région Centre pour avoir la parole ? Ne sont-ils pas les plus à même de définir leurs besoins et les freins à leur activité et à l'embauche ?

Mais ont-ils été suffisamment informés ?

Se sentent légitimes à y participer ? ou sont-ils suffisamment en confiance vis-vis des Institutions, pour exprimer devant elles les vrais freins qu'ils rencontrent sans craindre d'être « jugés ».

Dans le cas des petits entrepreneurs, et en regardant les horaires des Cordées, pensez-vous sérieusement qu'ils puissent sacrifier une demi-journée voire une journée pour venir aux Cordées qui ne signifient rien pour eux alors qu'ils n'arrivent déjà pas à prendre le temps d'aller à des petits-déjeuners d'entrepreneurs qu'ils reconnaissent pourtant comme profitables pour leurs entreprises ?

Pour déduire des conclusions qui valent pour le plus grand nombre et qui soient généralisables à l'échelle régionale, il faut un échantillon représentatif de la population. Ce n'est malheureusement pas le cas ici.

Une méthode plus sérieuse consisterait dans les grandes lignes à :

- 1- Etablir une typologie des territoires à partir du croisement des diverses variables socio-économiques, démographiques, géographiques, et des réseaux de transports... et cela grâce aux compétences et aux outils de votre service SIG Régional,
- 2 -Déterminer à micro-échelle et au niveau des personnes et /ou entreprises un échantillonnage scientifiquement représentatif (et non au sens courant du terme) et cela en collaboration avec les Chambres Consulaires, l'INSEE et les autres Partenaires sociaux
- 3 – Etablir un questionnaire avec des questions fermées et semi-ouvertes et aller rencontrer l'échantillon représentatif à des horaires choisis par eux (même si c'est le soir ou le week-end) et qui ne nuisent pas à leur activité.

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

4- Traiter, analyser les questionnaires, en déduire les tendances fortes en freins et en besoins.

5- Faire se rencontrer l'échantillonnage de population et déterminer si des solutions communes et mutualisées peuvent voir le jour.

Nous vous proposons un exemple simple : à l'échelle de quelques communes limitrophes rurales, il est fort probable qu'une dizaine de petits artisans aient comme frein commun l'administratif (URSSAF, RGE, Impôts, Gestion commerciale, Réseaux 2.0...).

Chacun de son côté ne peut pas envisager d'embaucher une secrétaire pour cela mais en mutualisant leurs moyens, ils seront en capacité de créer cet emploi.

Sur ce territoire, une chômeuse a très certainement ces compétences.

Une commune a peut-être même un local qui pourrait être mise à disposition.

Cet exemple parait peut-être petit et sans ambition. Il ne ferait pas les gros titres d'un journal local mais il aurait l'avantage de créer un emploi et de faciliter la vie d'une dizaine d'entreprises qui pourraient alors continuer au lieu de fermer à court ou moyen terme.

Dans cette configuration des emplois plus ou moins spécialisés pourraient être créés.

De cet exemple, pourra également naître une nouvelle formation adaptée à ces besoins spécifiques.

En généralisant cette méthode et ses apports en fonction de la typologie des territoires et de ses diverses composantes, de multiples solutions comme celles-ci pourraient être trouvées et auraient davantage de probabilité d'être efficace pour l'emploi des personnes et l'économie régionale.

Je vous remercie.